

## ÉTAPE DÉTERMINANTE

## des efforts pour faire échec aux diamants de la guerre

Diamants bruts

**Le Processus de Kimberley vise à mettre fin aux conflits financés par des diamants en Afrique. Un nouveau mécanisme de certification a été élaboré. Le défi du Canada, qui préside le Processus, consiste maintenant à le mettre en œuvre.**

La communauté internationale, avec le Canada à sa tête, s'apprête à prendre d'importantes mesures pour faire des « diamants de la guerre » des « diamants de la prospérité ».

Les diamants bruts faisant l'objet d'un commerce illégal pour la fraude fiscale et le blanchiment d'argent représentent jusqu'à 20 p. 100 de la production mondiale annuelle de diamants. L'ampleur de ce négoce illicite a entraîné en particulier la prolifération des diamants utilisés par les armées rebelles pour acheter des armes. Au cours de la dernière décennie, les diamants de la guerre ont contribué à des déplacements massifs de civils et d'innombrables pertes de vies humaines, principalement en Angola, en Sierra Leone et en République démocratique du Congo, mais aussi en Guinée, au Libéria et ailleurs (voir les numéros 16 et 19 de *Canada — Regard sur le monde*).

Le Processus de Kimberley — qui tire son nom de la réunion tenue à Kimberley, en Afrique du Sud, où il a été établi en 2000 — a mené à la création d'un mécanisme international de certification des diamants bruts qui est entré en vigueur au mois de janvier 2003. Ce mécanisme permettra à la communauté internationale de contrôler la production diamantaire dans chaque pays participant. Lors d'une réunion qui a eu lieu en octobre dernier à Sun City, en Afrique du Sud, les participants ont réalisé d'importantes avancées sur la délicate question de savoir comment contrôler le respect du mécanisme. Ils ont approuvé, pour les producteurs de diamants, un mécanisme d'examen par les pairs comportant la présentation de rapports annuels et des visites volontaires à des fins d'examen faisant intervenir l'industrie, des organisations non gouvernementales (ONG) et les gouvernements hôtes.

À Sun City, le Canada a été choisi pour succéder à l'Afrique du Sud, qui a géré le Processus de Kimberley depuis sa création. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a établi un secrétariat au sein de sa Direction de la consolidation de la paix et de

la sécurité humaine pour gérer les responsabilités assumées par le Canada en sa qualité de président du Processus.

« Le Canada a toujours eu une approche axée sur la sécurité humaine à l'égard des diamants de la guerre, indique Tim Martin, un diplomate qui représente le Canada dans son nouveau rôle. Les diamants ont alimenté des conflits en Afrique et ont eu un effet dévastateur sur la population de ce continent. Nous voulons faire en sorte que les diamants commencent à favoriser plutôt qu'à entraver le développement humain. »

En étroite collaboration avec la Fédération de Russie, qui assure la vice-présidence du Processus, le Canada gèrera divers groupes de travail et comités supervisant des activités telles que la collecte de statistiques sur la production diamantaire et la vérification de la conformité.

Selon M. Martin, au cours de l'année durant laquelle le Canada présidera le Processus de Kimberley, deux grandes priorités seront à l'ordre du jour. Il s'agira tout d'abord de contrôler efficacement la mise en œuvre du mécanisme de certification, notamment d'analyser les rapports annuels et de désigner les pays où seront menées des visites d'examen. Ensuite, il faudra réunir des statistiques fiables sur la production et le commerce mondiaux de diamants bruts. « Notre performance à cet égard est essentielle pour ce qui est d'évaluer le fonctionnement du mécanisme et de cerner les lacunes permettant aux diamants de la guerre de passer inaperçus. »

Les préoccupations exprimées par M. Martin sont reprises par Partenariat Afrique Canada (PAC), une coalition d'ONG africaines et canadiennes œuvrant pour mettre fin aux conflits alimentés par les diamants. « En l'absence de statistiques fiables sur le commerce et la production, il est impossible de suivre le mouvement des diamants », déclare Ian Smillie, coordonnateur de la recherche dans le cadre du projet Diamants et sécurité humaine de PAC.

« Nous entrons dans une nouvelle phase du Processus de Kimberley, dit M. Smillie. Après avoir créé le mécanisme, nous commencerons à l'implanter. En sa qualité de nouveau président, c'est au Canada qu'incombera la tâche difficile de faire en sorte que les pays respectent leurs engagements. »

**Pour plus de renseignements sur les diamants de la guerre, consultez les sites Web suivants :**

**Partenariat Afrique Canada**

**[www.pacweb.org](http://www.pacweb.org)**

**MAECI — Sécurité humaine**

**[www.securitehumaine.gc.ca](http://www.securitehumaine.gc.ca)**

Prospecteurs de diamants tamisant de la terre dans une mine — Les armées rebelles font le commerce illicite des diamants bruts pour acheter des armes, entraînant des déplacements massifs de civils et d'innombrables décès.